

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND VERDUN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

#### Séance du 21 FÉVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt et un février à 20 heures 00, le Conseil de Communauté d'Agglomération du Grand Verdun s'est réuni **Belleville**, sous la présidence de Monsieur Samuel HAZARD, Président,

#### **Examen et vote du Budget Primitif 2024 - Budget Annexe EAU**

**DGV2024\_0023**

#### Étaient présents :

Monsieur Samuel HAZARD, Monsieur Claude ANTION, Madame Régine MUNERELLE, Monsieur Jean-François THOMAS, Madame Marie-Claude THIL, Monsieur Philippe DEHAND, Madame Christine GERARD, Monsieur Patrick CORTIAL, Monsieur Jean-Christophe VELAIN, Monsieur Antoni GRIGGIO, Madame Karen SCHWEITZER, Monsieur Armand FALQUE, Monsieur Samuel AMBROSIO, Monsieur Bernard GOEURIOT, Monsieur Jean-Luc DURET, Monsieur Patrick LORANS, Monsieur Régis BROCARD, Monsieur Raphaël CHAZAL, Monsieur Gérard STCHERBININE, Madame Maryvonne COLLIGNON, Monsieur Michel PONCELET, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Pierre JACQUINOT, Madame Catherine PELISSIER, Monsieur Patrick MAGISSON, Madame Sandrine JACQUINET-DEBEAUMOREL, Madame Pascale BATTOU, Monsieur Fabrice WEISSE, Monsieur Guillaume ROUARD, Madame Emmanuelle CASAGRANDE, Madame Diana MOUNZER, Monsieur Fabrice BEAUMET, Madame Angélique SANTUS, Monsieur Mickaël HIRAT, Monsieur Pierre WEISS, Monsieur Michel REVEANI, Monsieur Jean-Bernard LAHAUSSE

#### Absents et excusés :

Monsieur Philippe COLAUTTI, Monsieur Pierre LIBERT, Monsieur Gérard GERVAISE, Monsieur Charles SAINT-VANNE, Monsieur François-Xavier LONG, Monsieur Maurice MICHELET, Monsieur Jean-Pierre LAPARRA, Monsieur Jean VERNEL, Monsieur Pascal LEFRAND, Monsieur Philippe HENRY, Madame Angéline DE PALMA-ANCEL, Madame Jennifer GHEWY, Madame Julia RICHARD, Monsieur Quentin BROCHET, Madame Nasra ANRIFIDINE, Monsieur Pascal BURATI, Monsieur Cédric COLLET, Madame Bertille BRANCHETTI, Madame Chantal NICOLAS, Monsieur Olivier GERARD, Madame Véronique PHILIPPE, Monsieur Thierry MARCHAL, Monsieur Jean-Pierre LIBERT, Monsieur Philippe

SAINT-VANNE, Monsieur Jean-Louis HUSSON, Madame Françoise FERY, Monsieur Jérôme GROSSE, Monsieur Jean-Marie ROBINET, Monsieur François POUPART, Monsieur Michel LEVENEZ, Madame Cathy DAL BORGIO, Monsieur Alain MARECHAL, Madame Laurence MILLET, Madame Françoise ALIBONSSY, Monsieur Benoit DENIS, Monsieur Vincent TOMMASI

Ont délégué leur droit de vote conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Monsieur Julien DIDRY à Monsieur Antoni GRIGGIO
- Madame Christine PROT à Madame Maryvonne COLLIGNON
- Madame Sylvie BOURDIN-WATRIN à Madame Diana MOUNZER

Entendu l'exposé de Monsieur Jean-François THOMAS, 4ème Vice Président,

### Synthèse de la délibération

Le présent budget 2024 s'inscrit dans les orientations budgétaires présentées en Conseil Communautaire le 15 février 2024.

L'assemblée doit se prononcer sur les prévisions proposées et procéder au vote par nature au niveau du chapitre.

#### • **Contexte – Problématique**

Par délibération du 2 décembre 2019, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a décidé la constitution d'un budget annexe pour la gestion en régie avec autonomie financière, sans personnalité juridique propre, pour les autres communes à l'exception des communes de BETHINCOURT, qui reste adhérente du Syndicat d'alimentation en eau potable du VAL DUNOIS, des communes de BETHELAINVILLE, FROMEREVILLE-LES-VALLONS et SIVRY-LA PERCHE qui restent adhérentes du Syndicat en eau potable de SIVRY-LA-PERCHE et enfin de la commune de ORNES qui restera adhérente au syndicat des eaux de GINCREY-MAUCOURT.

Toutefois, un arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes du 8 janvier 2021 précise qu'aucune disposition ne permettait de créer plusieurs budgets annexes correspondant à plusieurs modes de gestion différents pour un service unique.

**A partir du 1er janvier 2023, il n'existe qu'un seul budget EAU.** Seule la comptabilité analytique permet de retracer avec précision les opérations de chaque mode de gestion de ce service pour se conformer aux différentes obligations afférentes aux SPIC.

**Durant cette transition et jusqu'au renouvellement général en DSP et/ou une gestion globale en régie, les arbitrages budgétaires ont été différenciés pour chaque mode de gestion, régie et DSP, puis consolidés lors de la saisie budgétaire.**

## **Suivi analytique de la gestion en régie (les communes sauf Verdun)**

Pour rappel, l'inflation constatée ces deux dernières années s'est traduit principalement par une augmentation annuelle des coûts d'entretien de plus de 30% et une facture énergétique multipliée par 3 voire par 4.

Dans ces conditions, au niveau de l'ex régie eau, les recettes permettaient tout juste de couvrir les dépenses de fonctionnement et ne laissaient plus aucune marge pour les investissements, même récurrents, tel que le remplacement des équipements de pompage, la réparation des fuites, etc.

Afin de conserver la capacité d'investissement actuelle, fruit de l'accord et de la négociation entre les communes à la prise de compétence par l'Agglomération au 1er janvier 2020, une augmentation d'environ 0.50 € HT/m<sup>3</sup> aurait été nécessaire.

Les membres du conseil d'exploitation de la Régie d'Eau du Grand Verdun, réunis le 9 novembre 2022, se sont accordés à l'unanimité sur l'approche suivante :

- Uniformiser dès 2023 la fréquence de facturation (facturation semestrielle), un premier pas vers l'harmonisation mais aussi le prérequis d'une évolution tarifaire en cours d'année,

- Valider la mise en place d'un tarif harmonisé le plus tôt possible, au 1er juillet 2023,

- Valider le principe d'une future augmentation au premier semestre 2023 permettant d'atteindre une capacité d'investissement suffisante, tout en lissant son impact sur l'ensemble des volumes facturés Régie et DSP,

- Augmenter dès à présent les prix de l'eau de 0.178 € HT/m<sup>3</sup> sur l'ensemble des communes gérées par la régie.

### **Cet accord de principe a été concrétisé par délibération du 20 décembre 2022.**

Bien qu'insuffisante pour couvrir les besoins en investissement, cette augmentation représente une première étape. Elle est identique à celle appliquée à Verdun, permettant ainsi une augmentation homogène sur l'ensemble du territoire où la CAGV assure la gestion de l'eau potable.

La majorité des décisions indiquées ci-dessus ont bien été appliquées (augmentation du tarif au 1er janvier 2023, uniformisation de la fréquence de facturation). Cependant, pour diverses raisons, l'envoi des courriers d'information personnalisés préalable à la mise en place de l'harmonisation tarifaire a pris du retard. L'harmonisation tarifaire ne pourra être mise en place qu'au 1er juillet 2024.

Dans l'attente de cette mise en place, il a été proposé d'appliquer la même stratégie que sur les tarifs de l'eau pratiqués sur la Ville de Verdun, à savoir une augmentation de 2% de la part variable.

**Cette harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire est le gage d'une solidarité intercommunale et d'un mode de gestion efficient. La négociation à venir sur le renouvellement, ou non, d'une délégation de Service Public sur l'ensemble du territoire sera beaucoup plus lisible et favorisera, de ce seul fait, des économies d'échelle.**

**Pour 2023, le résultat budgétaire analytique « eau Régie » est de 11 000 euros et l'épargne nette est de 190 000 euros.**

Les dépenses d'équipement sont ambitieuses et ont fait l'objet d'une présentation au ROB. Elles sont prévues sur l'exercice de 2024 à 850 000 euros HT pour les investissements liés à l'ancien budget Eau Régie.

### **Suivi analytique de la gestion en DSP (la commune de Verdun)**

**Pour 2023, le résultat budgétaire analytique « DSP » est de 97 000 et l'épargne nette est de 10 000 euros.**

Les crédits nouveaux prévus au BP 2024 s'élèvent à 730 000 euros TTC pour les investissements liés à la DSP. La planification des programmes d'investissement figure dans le ROB 2024.

Pour information, le mode de gestion différencié régie / DSP se traduit, au sein d'un même budget, par un régime de TVA différent.

La présentation générale du Budget Annexe de l'Eau permet de constater les dépenses et les recettes ci-jointes.

- **Cadre et solution(s) proposée(s)**

Le Budget Primitif d'une collectivité est un acte juridique. Il prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Pour information, le document budgétaire est consultable à l'Hôtel de Ville en version papier et/ou dématérialisée.

Il est également disponible à distance, sur le site internet suivant :

<http://datastore.adista.fr>  
Login : ceverdun/verdun  
Mot de passe : verdun

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'**unanimité**,

**ADOPTÉ** le budget annexe EAU de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour l'exercice 2024 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement sans aucune exception.

M. le Président certifie sous sa responsabilité que la présente délibération a fait l'objet des formalités de publicité et de transmission prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**DELIBERE** en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme par le Président, soussigné qui déclare avoir accompli les formalités d'affichage prescrites par l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Cc al,



Signé électroniquement par : Samuel  
HAZARD  
Date de signature : 23/02/2024  
Qualité : Président de la CAGV

Samuel HAZARD

**Recours, informations des usagers.**

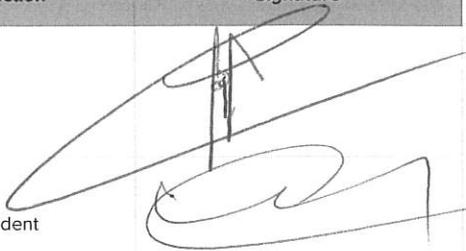
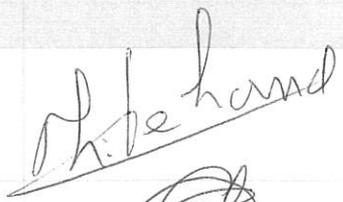
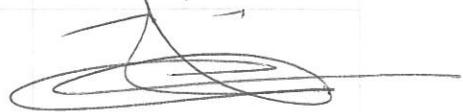
Il est possible de contester la présente décision auprès du « Tribunal Administration de Nancy – 5, place de la Carrière – C.O. N°38 – 54036 NANCY CEDEX – Tél : 03.83.17.43.43 – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

SECTION D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Article	Libellé		Montant
		<b>dépenses</b>		<b>1 769 368,11</b>
<b>040</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>		<b>27 600,00</b>
	139111	Subv investissement transférable Agence de l'eau	27 600,00	
<b>041</b>		<b>Opérations patrimoniales</b>		<b>60 500,00</b>
	2315	Constructions	17 500,00	
	2762	Transfert de droit à déduction de TVA	43 000,00	
<b>16</b>		<b>Emprunts et dettes assimilés</b>		<b>319 000,00</b>
	1641	Emprunts	319 000,00	
<b>20</b>		<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>106 770,91</b>
	2031	Frais d'études	106 770,91	
<b>21</b>		<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>5 000,00</b>
	21561	Matériel spécifique d'exploitation	5 000,00	
<b>23</b>		<b>Immobilisations en cours</b>		<b>1 250 497,20</b>
	2315	Installation matériel et outillage techniques	1 250 497,20	
		<b>recettes</b>		<b>1 769 368,11</b>
<b>13</b>		<b>Subvention d'investissement</b>		<b>464 720,38</b>
	13111	Subvention agence de l'eau	464 720,38	
<b>16</b>		<b>Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>699 547,73</b>
	1641	Emprunts	699 547,73	
<b>040</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>		<b>430 000,00</b>
	28031	Amortissement des frais d'études	263 000,00	
	28153	Amortissement des installations à caractère spécifique	167 000,00	
<b>041</b>		<b>Opérations patrimoniales</b>		<b>60 500,00</b>
	2315	Constructions	43 000,00	
	2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à dispo.	17 500,00	
<b>27</b>		<b>Autres immobilisations financières</b>		<b>43 000,00</b>
	2762	Transfert de droit à déduction de TVA	43 000,00	
<b>45822203</b>		<b>Opération pour compte de tiers Allée St Amand</b>		<b>71 600,00</b>
	45822203	Opération pour compte de tiers Allée St Amand	71 600,00	

Chapitre	Article	Libellé	Montant
		<b>dépenses</b>	
<b>011</b>		<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 069 677,00</b>
	604	Achats d'études, prestations services, équipements	13 548,00
	6061	Fournitures non stockables	105 000,00
	611	Sous traitance générale	155 650,00
	617	Frais d'études	26 279,00
	618	Services extérieurs divers	10 000,00
	6262	Frais de télécommunications	2 000,00
	627	Frais bancaires	1 000,00
	62871	Remboursement de frais	2 100,00
	6371	Redevance versée aux agences de l'eau	41 000,00
	6378	Autres taxes et redevances	4 000,00
<b>012</b>		<b>Charges de personnel</b>	<b>68 000,00</b>
	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	68 000,00
<b>014</b>		<b>Atténuations de produits</b>	<b>105 000,00</b>
	701249	Reversement agence de l'eau pollution origine domestique	105 000,00
<b>65</b>		<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>
	6588	Charges diverses de la gestion courante	100,00
<b>66</b>		<b>Charges financières</b>	<b>106 000,00</b>
	66111	Intérêts réglés à l'échéance	96 000,00
	66112	ICNE	10 000,00
<b>042</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>	<b>430 000,00</b>
	6811	Dot amortissements, immobilisations incorporelles	430 000,00
		<b>recettes</b>	
<b>70</b>		<b>Produits des services du domaine et ventes diverses</b>	<b>1 131 738,40</b>
	70111	Vente d'eau	648 500,00
	701241	Redevance pour pollution origine domestique	105 000,00
	70128	Autres taxes et redevances	335 000,00
	70878	Remboursements de frais	4 800,00
<b>74</b>		<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>10 838,40</b>
	748	Autres subventions d'exploitation	10 838,40
<b>042</b>		<b>Opérations d'ordre de section à section</b>	<b>27 600,00</b>
	777	Quote-part des subventions	27 600,00

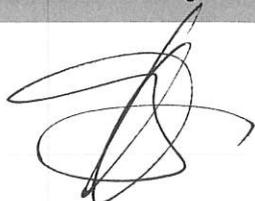
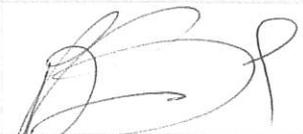
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**  
**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
1	VERDUN	HAZARD	Samuel	Président	
2	THIERVILLE SUR MEUSE	ANTION	Claude	1er Vice Président	
3	BELLEVILLE SUR MEUSE	MUNERELLE	Régine	2ème Vice Président	
4	BRAS SUR MEUSE	DIDRY	Julien	3ème Vice Président	
4bis	BRAS SUR MEUSE	COLLET	Cédric	Suppléant	
5	VERDUN	THOMAS	Jean-François	4ème Vice Président	
6	BETHINCOURT	THIL	Marie-Claude	5ème Vice Président	
6bis	BETHINCOURT	BRANCHETTI	Bertille	Suppléant	
7	VERDUN	DEHAND	Philippe	6ème Vice Président	
8	THIERVILLE SUR MEUSE	GERARD	Christine	7ème Vice Président	
9	VERDUN	CORTIAL	Patrick	8ème vice-Président	
10	VACHERAUVILLE	VELAIN	Jean-Christophe	9ème Vice Président	
10bis	VACHERAUVILLE	NICOLAS	Chantal	Suppléant	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**  
**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
11	VERDUN	GRIGGIO	Antoni	10ème vice Président	
12	VERDUN	COLAUTTI	Philippe	11ème Vice Président	
13	VERDUN	SCHWEITZER	Karen	12ème Vice Président	
14	DOUAUMONT-VAUX	FALQUE	Armand	13ème Vice Président	
14bis	DOUAUMONT-VAUX	GERARD	Olivier	Suppléant	
15	BELLEVILLE SUR MEUSE	AMBROSIO	Samuel	14ème Vice-Président	
16	VERDUN	GOEURIOT	Bernard	Contôleur de gestion	
17	BELLEVILLE SUR MEUSE	DURET	Jean-Luc	1er secrétaire	
18	HAUDAINVILLE	LORANS	Patrick	2ème secrétaire	
18bis	HAUDAINVILLE	PHILIPPE	Véronique	Suppléant	
19	BELLERAY	BROCARD	Régis	3ème secrétaire	
19bis	BELLERAY	MARCHAL	Thierry	Suppléant	
20	THIERVILLE SUR MEUSE	CHAZAL	Raphaël	4ème secrétaire	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**

**Emargement**

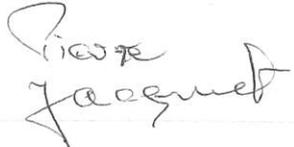
BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
21	BEAUMONT EN VERDUNOIS	LIBERT	Pierre	conseiller communautaire	
21bis	BEAUMONT EN VERDUNOIS	LIBERT	Jean-Pierre	Suppléant	
22	HAUMONT PRES SAMOGNEUX	GERVAISE	Gérard	conseiller communautaire	
22is	HAUMONT PRES SAMOGNEUX	ALIBONSSY	Françoise	Suppléant	
23	ORNES	SAINT-VANNE	Charles	conseiller communautaire	
23bis	ORNES	SAINT-VANNE	Philippe	Suppléant	
24	LOUVEMONT COTE DU POIVRE	LONG	François-Xavier	conseiller communautaire	
24 Bis	LOUVEMONT COTE DU POIVRE	TOMMASI	Vincent	Suppléant	
25	BEZONVAUX	MICHELET	Maurice	conseiller communautaire	
25 Bis	BEZONVAUX			Suppléant	
26	FLEURY DEVANT DOUAUMONT	LAPARRA	Jean-Pierre	conseiller communautaire	
26 Bis	FLEURY DEVANT DOUAUMONT	GILLET	Monique	Suppléant	
27	VERDUN	STCHERBININE	Gérard	conseiller communautaire	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**

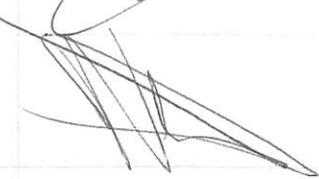
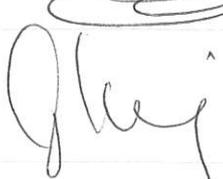
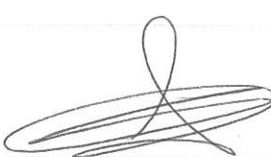
**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
28	VERDUN	COLLIGNON	Maryvonne	conseiller communautaire	
29	CHATTANCOURT	PONCELET	Michel	conseiller communautaire	
29 Bis	CHATTANCOURT	FERY	Françoise	Suppléant	
30	SAMOGNEUX	ADDENET	Jean-Marie	conseiller communautaire	
30 bis	SAMOGNEUX			Suppléant	
31	VERDUN	JACQUINOT	Pierre	conseiller communautaire	
32	MARRE	VERNEL	Jean	conseiller communautaire	
32bis	MARRE	GROSSE	Jérôme	Suppléant	
33	CHARNY SUR MEUSE	PELISSIER	Catherine	conseiller communautaire	
33bis	CHARNY SUR MEUSE	ROBINET	Jean-Marie	Suppléant	
34	VERDUN	PROT	Christine	conseiller communautaire	
35	MONTZEVILLE	MAGISSON	Patrick	conseiller communautaire	
35bis	MONTZEVILLE	POUPART	François	Suppléant	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**  
**Emargement**

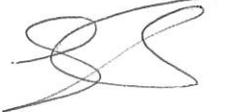
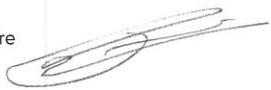
BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
36	BETHELAINVILLE	LEFRAND	Pascal	conseiller communautaire	
36bis	BETHELAINVILLE	LEVENEZ	Michel	Suppléant	
37	VERDUN	JACQUINET-DEBEAUM OREL	Sandrine	conseiller communautaire	
38	VERDUN	BOURDIN-WATRIN	Sylvie	conseiller communautaire	
39	THIERVILLE SUR MEUSE	HENRY	Philippe	conseiller communautaire	
40	VERDUN	BATTOU	Pascale	conseiller communautaire	
41	VERDUN	WEISSE	Fabrice	conseiller communautaire	
42	VERDUN	ROUARD	Guillaume	conseiller communautaire	
43	VERDUN	CASAGRANDE	Emmanuelle	conseiller communautaire	
44	VERDUN	MOUNZER	Diana	conseiller communautaire	
46	VERDUN	DE PALMA-ANCEL	Angéline	conseiller communautaire	
47	CHAMPNEUVILLE	BEAUMET	Fabrice	conseiller communautaire	
47bis	CHAMPNEUVILLE	DAL BORGIO	Cathy	Suppléant	

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE - 21 février 2023**

**Emargement**

BP 2024 Budget principal - BP 2024 Annexe PRE - BP 2024 Annexe Assainissement - BP 2024 Annexe Transport - BP 2024 Annexe Eau - BP 2024 Annexe Marronniers

Ordre tableau	COMMUNE	NOM	PRENOM	Fonction	Signature
48	FROMEREVILLE	SANTUS	Angélique	conseiller communautaire	
48bis	FROMEREVILLE	MARECHAL	Alain	Suppléant	
49	SIVRY LA PERCHE	HIRAT	Mickaël	conseiller communautaire	
49bis	SIVRY LA PERCHE	MILLET	Laurence	Suppléant	
50	VERDUN	GHEWY	Jennifer	conseiller communautaire	
51	VERDUN	RICHARD	Julia	conseiller communautaire	
52	VERDUN	BROCHET	Quentin	conseiller communautaire	
53	VERDUN	ANRIFIDINE	Nasra	conseiller communautaire	
54	CUMIERES LE MORT-HOMME	WEISS	Pierre	conseiller communautaire	
55 bis	CUMIERES LE MORT-HOMME	DENIS	Benoît	Suppléant	
55	BELLEVILLE SUR MEUSE	REVEANI	Michel	conseiller communautaire	
56	VERDUN	BURATI	Pascal	conseiller communautaire	
57	VERDUN	LAHAUSSE	Jean-Bernard	conseiller communautaire	